

## Bulletin d'histoire politique

# Marc-François Bernier, *Les planqués; le journalisme victime des journalistes*, Montréal, VLB Éditeur, collection Partis pris actuels, 1995

Mathieu-Robert Sauvé



Volume 6, numéro 1, automne 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063302ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063302ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Comeau & Nadeau Éditeurs

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Sauvé, M.-R. (1997). Compte rendu de [Marc-François Bernier, *Les planqués; le journalisme victime des journalistes*, Montréal, VLB Éditeur, collection Partis pris actuels, 1995]. *Bulletin d'histoire politique*, 6(1), 127–130.  
<https://doi.org/10.7202/1063302ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

les activités les plus privilégiées, non par choix mais le plus souvent par nécessité.

Medresh décrit avec couleur les débats politiques qui animent particulièrement le milieu ouvrier juif. Militants socialistes, anarchistes et syndicalistes s'affrontent et collaborent entre eux. Il expose une des caractéristiques des milieux ouvriers juifs politisés, soit le travaillisme sionisme. Incarné dans un parti, le Poale Zion, cette variante du socialisme incarne la fusion de l'idéal socialiste avec celui du sionisme séculier.

Ce portrait de la communauté juive est mis en contexte par Pierre Anctil. En introduction, il précise des notions que le lecteur non familier avec la culture juive pourrait avoir quelques difficultés à saisir, comme la place de la langue yiddish et les particularités de la judaïcité montréalaise de l'époque. Anctil aborde aussi les rapports entre Francophones et Juifs. Finalement Anctil fournit dans une multitude de notes infrapaginales des informations indispensables à la bonne compréhension du document.

**Bernard Dansereau**  
**Université de Montréal**

**Marc-François Bernier, *Les planqués; le journalisme victime des journalistes*, Montréal, VLB Éditeur, collection Partis pris actuels, 1995.**

Des juges, des médecins, des politiciens ont vu leur carrière réduite à néant à la suite d'une faute professionnelle qu'ils ont commise. Leur vie, leur visage, et souvent des détails intimes ont été exposés au public par l'intermédiaire des médias.

Quand un journaliste a-t-il connu le même sort?

Si on fait exception d'un cas dans l'histoire récente du Québec(1), il apparaît évident qu'un reporter peut commettre une ou plusieurs bêtises graves sans être sanctionné par ses supérieurs ou ses pairs. L'inénarrable André Arthur est régulièrement l'objet de plaintes au Conseil de presse du Québec et de poursuites en diffamation. Nul doute que ce calomniateur diffuse des faussetés. Pourtant, il se rend chaque jour à son travail comme n'importe

quel honnête citoyen. En toute impunité. Ailleurs, des chroniqueurs politiques écrivent dans leur temps libre des discours pour les politiciens qu'ils couvrent... Au plan éthique, le quatrième pouvoir semble être un véritable foutoir.

Selon Marc-François Bernier, «le journalisme est sans doute la seule activité sociale d'importance en démocratie qui parvienne à échapper presque totalement aux regards critiques des médias». Dans son ouvrage intitulé *Les planqués; le journalisme victime des journalistes*, il signale qu'un contrat social lie les journalistes et le public. Cela leur confère certains pouvoirs à condition qu'ils jouent leur rôle de chiens de garde de la démocratie. Or, cela ne suffit pas, selon l'auteur. «Il faudrait aussi que le journaliste soit le chien de garde du chien de garde (...) en compagnie des ombudsmen, des conseils de presse et du public» (p.178).

Même s'il date de plusieurs mois, cet ouvrage n'a pas pris une ride. D'autant plus que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) tente désespérément de s'entendre sur des balises déontologiques visant à encadrer la profession. Pour Marc-François Bernier, lui-même reporter au *Journal de Québec*, il y a longtemps que les journalistes auraient dû chercher à préserver leur intégrité. S'ils ne l'ont pas fait, c'est que ce groupe est sous la férule d'une véritable caste (les «planqués») qui tient à ses privilèges et à sa confortable liberté d'action. «Les journalistes sont beaucoup plus conciliants entre eux qu'ils ne le sont envers autrui, écrit Bernier. Ils tolèrent au sein de leur groupe des comportements qu'ils dénoncent quotidiennement chez les médecins, les juges, les policiers ou encore chez les élus. Ils ont l'acharnement sélectif.» (p. 15) À son avis, ce n'est pas *Le point Médias* à Radio-Canada, *C'est la faute aux médias* à CBF ou le magazine du journalisme québécois *Le 30* qui peut jouer ce rôle.

On peut être agacé par le ton «plus catholique que le pape» du livre, mais Bernier apporte certainement de la lumière au débat. Il rappelle que plusieurs corporations de journalistes se sont entendues sur un code de déontologie; le retard des Québécois doit donc être comblé.

Il y a pourtant loin de la coupe aux lèvres. Pour plusieurs, un «code de déontologie» formel (comme celui appliqué par la Corporation des psychologues ou le Collège des médecins, par exemple) est à proscrire d'entrée de jeu. Le journalisme comporte par définition une zone ouverte, irrémédiablement floue. Avec l'éclatement qu'a connu ce métier depuis la dernière décennie, les emplois permanents à l'intérieur des médias sont désormais rarissimes, de

sorte que la grande majorité des nouveaux venus doivent combiner le journalisme avec une autre occupation plus rémunératrice. Résultat, on peut sérieusement se poser la question: y a-t-il un journaliste dans la salle?

En effet, les pigistes doivent accepter une vie famélique s'ils veulent répondre aux règles jusque-là non écrites mais bien connues de leur profession: refuser les voyages payés, ne pas accepter de contrats publicitaires, de relations publiques ou gouvernementaux, éviter les conflits d'intérêts et les apparences de conflits d'intérêts, etc. L'usage a donné aux codes de déontologie professionnelle un aspect autoritaire qui prévoit des sanctions pour les déviants: amendes, suspension temporaire ou permanente. Que se passera-t-il quand un journaliste sera «reconnu coupable» d'avoir ainsi fauté? Il sera «banni»? Ne pourra plus vendre de textes à *La Presse* ou au *Devoir*?

Et puis qui le condamnera? Des syndicats de journalistes? Des patrons? Des élus?

Bernier aborde très peu ces questions et s'en tient, un peu lâchement à mon avis, aux théories. Qui le lui reprochera sinon celui qui est contre la vertu?

Quoi qu'il en soit, le congrès de la FPJQ en 1995 a rejeté l'adoption d'un code de déontologie digne du nom (auquel Bernier avait participé). On a tant débattu de sa pertinence que le «code» est devenu un «guide». Ce glissement sémantique a enlevé toutes ses dents à la déclaration officielle de six pages. Exemple: «Les journalistes doivent accorder un traitement équitable à toutes les personnes de la société»; «les journalistes doivent refuser les cadeaux et gratifications qui pourraient leur être offerts...»

Le journalisme victime des journalistes? Certes, la réunion annuelle de la FPJQ dans le fastueux Château Frontenac fait toujours un peu pompeux. On a l'impression d'assister aux retrouvailles de collégiens. Mais pourquoi les journalistes n'auraient pas leur club social?

En l'occurrence, cette thèse de la conspiration est un peu faible. La concentration des entreprises de presse, leur tendance à promouvoir certains événements (le gala de l'excellence, les régates du village et quoi d'autre?) et leur souci de rentabilité posent de plus sérieux problèmes éthiques à la profession que l'impureté de certains scribes. D'ailleurs, le regretté Jean-André Leblanc, qui fut un ardent défenseur du travail à la pige, disait qu'il faut penser en termes d'«acte journalistique», non de journaliste. C'est cet acte qu'il faut encadrer d'une éthique particulière.

Cela dit, la réflexion sur la conscience professionnelle est précieuse et Bernier a déjà fait beaucoup pour la promouvoir. Ce livre apporte, en ce sens, une pierre de plus.

## NOTE

1. Après avoir cité Pierre Péladeau de façon incorrecte dans un texte pour la revue *L'actualité*, en 1997, le journaliste Jean Blouin s'est vu forcé d'abandonner le métier du jour au lendemain.

**Mathieu-Robert Sauvé**  
journaliste

**Guy Bouthillier, *L'obsession ethnique*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, 240 pages.**

D'entrée de jeu, le politicologue Guy Bouthillier situe son propos dans l'introduction de *L'Obsession ethnique*. «Au référendum du 30 octobre 1995, le OUI a été battu. Pour un indépendantiste québécois d'esprit républicain, la déconvenue ne se trouve pas dans les résultats (...). Elle se trouve plutôt dans la façon dont cette affaire a été vécue, votée — et parfois vociférée — de part et d'autre, les FRANCOPHONES, comme les appelle un vocabulaire aussi répandu que peu républicain, ayant fortement voté d'un bord, les AUTRES, comme le dit si gentiment ce même vocabulaire, plus fortement de l'autre bord». Aux yeux du politicologue, «cette démarcation ethnique, si profonde soit-elle, ne doit pas nous étonner: tout en effet y conduisait dans ce pays où de tout temps tout est marqué par la chose ethnique».

Guy Bouthillier insiste. Il veut qu'on tende l'oreille aux mots. Il fait une fixation sur les mots et il a raison. Voir et entendre les mots dans leur contexte particulier fait toute la différence. «Les mots pour le dire» qui sont aussi les mots pour entendre.

Les mots des uns et les mots des autres. Les mots des leaders des communautés juive, grecque et italienne notamment qui, quelques jours avant le vote référendaire, ont annoncé solennellement en conférence de presse qu'ils voteraient NON. Des mots anciens mais toujours douloureux des Durham, Lower, Sifton, Sewel, Mackenzie, Macdonald; des mots fanfarons